

Angers, le 23 janvier 2023

Béatrice BOUCAUD
Cheffe de la DRH
Bureau de la Gestion collective
Dossier suivi par :
Myriam VERDON
Cheffe de bureau
Mél : drh-gestionco49@ac-nantes.fr

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
L'Éducation nationale de Maine et Loire

Benoît FORESTIER
Inspecteur de l'Éducation nationale ASH
Dossier suivi par :
Lise BROCHU
Secrétariat
Mél : ien.ash49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX

<http://www.ia49.ac-nantes.fr/>

à
Monsieur ou Madame les enseignants du 1^{er} degré
s/c de
Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
des établissements médico-sociaux ou de santé

Objet : stage de formation préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI)

Les personnels qui souhaitent faire acte de candidature, pour intégrer la formation préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive session 2023-2024 formuleront leur demande par voie dématérialisée, à partir de l'application accessible dans l'ETNA entre le 6 février et le 3 mars 2023.

Chaque enseignant, qui le souhaite, y complètera l'ensemble des champs obligatoires puis validera sa candidature.

L'Espace de Travail Numérique Académique (ETNA) est accessible sur le site Internet www.ac-nantes.fr puis intranet ETNA (dans accès rapide) avec votre identifiant et votre mot de passe I-prof.

Il convient de noter que cette campagne de candidature a pour objet de recenser l'ensemble des souhaits pour chacun des parcours de formation conduisant aux épreuves de la certification, sans pour autant augurer d'ores et déjà des possibilités de départ.

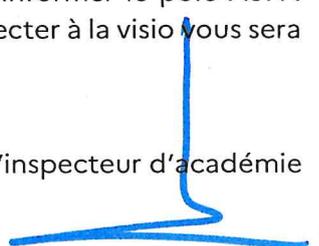
En conséquence, en fonction des priorités de formation retenues, in fine, au titre de l'année 2023-2024 et des modules de professionnalisation pour lesquels des stages seront mis en place, les candidats concernés seront invités à passer devant une commission départementale.

Enfin, comme chaque année, une réunion de présentation du CAPPEI, mais aussi de l'enseignement adapté et spécialisé vous est proposée. Elle se tiendra le

Lundi 30 janvier 2023 à 18h à distance

Les enseignants intéressés par cette réunion voudront bien préalablement en informer le pôle ASH : ien.ash49@ac-nantes.fr, pour le 27 janvier 2023 au plus tard. Le lien pour se connecter à la visio vous sera alors envoyé par mail dans la journée du 30 janvier 2023.

L'inspecteur d'académie


Benoît DECHAMBRE